



PAROISSE NOTRE-DAME DE L'OUSSE
PONTACQ - LABATMALE - BARZUN - SAINT-VINCENT

ANNONCES

SEMAINE DU 15 AOÛT AU 23 AOÛT 2026

Solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie

Samedi 15 août 2026

10h30, Procession & Messe, Église saint Laurent - Pontacq, TRP Antoine FORGEOT ; Céline CAZENAVE ; Marie et Fabrice BERNADAUS

20^e Dimanche du Temps Ordinaire - Année A

Dimanche 16 août 2026

9h30, Adoration et confessions, Église saint Laurent - Pontacq

10h30, Messe des Fêtes, Église saint Laurent - Pontacq,

Mardi 18 août 2026 - De la Férie

8h30, Messe, Église saint Laurent - Pontacq

11h, Messe, Chapelle de Saint Frai - Pontacq

Mercredi 19 août 2026 - Saint Jean Eudes

9h, Messe, Église saint Laurent - Pontacq

18h, Chapelet, Église saint Laurent - Pontacq

Jeudi 20 août 2026 - Saint Bernard

9h, Messe, Église saint Laurent - Pontacq

11h, Messe, Chapelle de Saint Frai - Pontacq

Vendredi 21 août 2026 - Saint Pie X

9h, Messe, Église saint Laurent - Pontacq

Samedi 22 août 2026 - Sainte Marie Reine

9h, Messe, Église saint Laurent - Pontacq

21^e Dimanche du Temps Ordinaire - Année A

Dimanche 23 août 2026

9h30, Adoration et confessions, Église saint Laurent - Pontacq

10h30, Messe des Fêtes, Église saint Laurent - Pontacq, *Neuvaine : Josette MARTINALLI ; Raymond CAZENAVE ; Mavis MARY et Anthony SNAPE ;*



Tous les dimanches à 13h et à 21h **EN QUÊTE D'ESPRIT** sur CNEWS

L'actualité d'un point de vue spirituel

Dimanche 16 août : « **Nouveau Baptisés : le réveil de l'Église ?** »

LÉON XIV
AUDIENCE GÉNÉRALE

Basilique Saint-Pierre - Mercredi 12 août 2026

Catéchèse. Les Documents du [Concile Vatican II](#) III. La Constitution dogmatique [Sacrosanctum Concilium](#)

6. L'année liturgique

Chers frères et sœurs,

le cinquième chapitre de la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium* ([SC](#)) est consacré à l'année liturgique, thème sur lequel nous souhaitons aujourd'hui fixer l'attention, afin d'en expliquer la valeur dans la vie de tout croyant.

Tout d'abord, il convient de rappeler que cette manière de définir le cycle des fêtes chrétiennes comme « année liturgique » s'est répandue dans le langage ecclésial grâce à l'œuvre du Serviteur de Dieu, l'abbé Prosper Guéranger (1805-1875).

Dans l'encyclique *Mediator Dei*, le [Pape Pie XII](#) affirme qu'il ne s'agit pas d'« une représentation froide et inerte de faits appartenant au passé, ni d'une simple [...] évocation de réalités d'autrefois. [L'année liturgique], c'est plutôt le Christ lui-même, qui vit toujours dans son Église et qui poursuit le chemin d'une immense miséricorde qu'il a lui-même commencé [...] dans cette vie mortelle [...], afin de mettre les âmes humaines en contact avec ses mystères et de les faire vivre pour eux ; mystères qui sont perpétuellement présents et efficaces » (*III Divinum Officium et Annus Liturgicus, II Cyclus Mysteriorum*). L'année liturgique doit donc être comprise comme une actualisation constante de l'œuvre du salut que le Christ accomplit dans l'histoire. En parcourant ce cycle temporel, l'Église reste en contact avec l'action rédemptrice du Seigneur, de sorte que tous les fidèles sont comblés de sa grâce (cf. [SC](#) 102c). La rencontre avec Jésus, mort et ressuscité pour nous, est la finalité que l'Église poursuit sans cesse, en plaçant au centre de chaque instant la célébration de l'événement pascal.

C'est pourquoi les Pères conciliaires considèrent le dimanche, « le jour de fête par excellence » (cf. [SC](#) 106), comme « le fondement et le cœur de l'année liturgique ». Dans plusieurs langues modernes, son nom atteste qu'il s'agit du « *dies Domini* », « le jour du Seigneur ». Même dans les langues où a prévalu la référence au « jour du soleil » (*Sunday, Sonntag*), on entrevoit le lien avec le Christ : le Christ est le véritable « soleil de justice » qui illumine chaque homme !

[Saint Jean-Paul II](#), dans la Lettre apostolique *Dies Domini* (31 mai 1998), enseigne que le dimanche est le jour du Seigneur, le jour de l'Église, le jour de l'homme et, enfin, le « jour des jours » : « Le dimanche étant la Pâques hebdomadaire, où est commémoré et rendu présent le jour où le Christ est ressuscité d'entre les morts, il est aussi le jour qui révèle le sens du temps. [...] Jaillissant de la Résurrection, il fend le temps de l'homme, les mois, les années, les siècles, telle une flèche directrice qui les traverse en les orientant vers le but de la seconde venue du Christ. Le dimanche préfigure le jour ultime, celui de la *Parousie* » (n° 75), où nous ressusciterons tous.

Pour sanctifier le dimanche, il est fondamental de célébrer l'Eucharistie. L'écoute de la Parole et la participation au Corps du Christ impliquent, selon les Pères conciliaires, le *convenire in unum* (cf. [SC](#) 106), c'est-à-dire le rassemblement festif des fidèles. Au sein de cette assemblée, la communauté chrétienne rend visible sa communion avec le Seigneur et témoigne de son appartenance au Christ et de sa fidélité à l'Église. Cette assemblée ne peut être remplacée par une présence purement virtuelle, ni se réduire à un rassemblement purement passif. L'assemblée liturgique se réalise en effet dans la participation active des frères et sœurs, convoqués ensemble pour « rendre grâce à Dieu qui les a engendrés, "par la résurrection du Christ d'entre les morts, pour une espérance vivante" (1 P1, 3) » (*ibid.*).

À cet égard, j'exhorte chacun à rechercher les meilleures conditions pour que puissent prendre part à la sainte Messe même ceux qui, le dimanche, n'ont pas la possibilité de s'absenter de leur travail.

Très chers, l'année liturgique, rythmée par les dimanches, a une histoire intéressante, dans laquelle s'entremêlent la foi et la dévotion de l'Église. En effet, dès le II^e siècle après J.-C., à la célébration hebdomadaire de la Pâque s'est ajoutée celle de la Pâque annuelle, « solennité suprême » ([SC](#) 102), étendue à la « période très joyeuse » de cinquante jours, culminant à la Pentecôte, et préparée par le temps du Carême avec son caractère pénitentiel (cf. [SC](#) 109). Le développement du cycle de Noël, qui s'est ensuite inspiré du modèle pascal, a permis de revivre les mystères de l'incarnation du Verbe de Dieu, de sa naissance et de sa manifestation au monde. L'Église a ensuite intégré dans les différents temps liturgiques la vénération de la Bienheureuse Vierge Marie, « indissolublement unie à l'œuvre salvifique de son Fils » ([SC](#) 103), ainsi que « la mémoire des martyrs et des autres saints qui [...], dans les cieux, chantent à Dieu la louange parfaite et intercèdent pour nous » ([SC](#) 104).

L'année liturgique propose ainsi, sous une forme sacramentelle, la pédagogie de l'histoire du salut, guidant les fidèles depuis l'attente du Messie jusqu'à la plénitude du mystère pascal et à l'anticipation de la gloire future. En son sein, l'Église célèbre l'actualité salvifique du mystère du Christ, permettant aux croyants d'y participer toujours plus profondément. C'est pourquoi l'année liturgique constitue le principe inspirateur et le cadre de référence essentiel de toute action pastorale.